

# DRASS DDASS

Nord-Pas-de-Calais

Avril 2007

N°18

**Les professionnels de la santé  
dans le Nord-Pas-de-Calais**

## **L'installation des jeunes diplômés**

**Des flux excédentaires pour les masseurs-kinésithérapeutes,  
déficitaires pour les pédicures-podologues et les psychomotriciens.**

*Dans le Nord-Pas-de-Calais, il y a davantage d'arrivées que de départs de masseurs-kinésithérapeutes récemment diplômés. A l'inverse, les migrations sont déficitaires pour les pédicures-podologues, les psychomotriciens, les ergothérapeutes et les opticiens-lunetiers. Elles sont plus équilibrées pour les autres professions. A la sortie de leur école, ce sont les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les ergothérapeutes qui quittent le plus souvent le Nord-Pas-de-Calais pour s'installer dans une autre région française. A l'inverse, les infirmiers et les sages-femmes diplômés dans le Nord-Pas-de-Calais y trouvent en grande majorité un emploi. Les nouveaux diplômés ont tendance à s'installer dans des zones proches de leur lieu d'étude. Enfin, la part d'actifs sortis d'une école belge reste modeste parmi les professionnels de santé travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais.*

Chaque année, près de quatre milliers de professionnels de la santé sortent diplômés des écoles nordistes, dont environ 1 500 infirmiers et 1 100 aides-soignants. Ces promotions sont un levier essentiel pour répondre au mieux aux besoins de la population en matière de santé et optimiser l'offre de soins. Encore faut-il que les nouveaux professionnels diplômés restent dans la région. Ou que la région attire des diplômés du reste de la France.

Cette étude porte sur huit professions de la santé pour lesquelles les effectifs de diplômés sont relativement importants et les informations sur leur parcours disponibles : les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, les opticiens-lunetiers, les pédicures-podologues, les sages-femmes, les ergothérapeutes et les psychomotriciens.

### Plus d'arrivées que de départs chez les masseurs-kinésithérapeutes

Dans les huit métiers étudiés, les arrivées de professionnels "récemment diplômés" (Encadré) dans la région ont compensé les départs : le Nord-Pas-de-Calais a attiré en moyenne par promotion 417 professionnels sortis récemment d'une école d'une autre région française, alors que 425 diplômés du Nord-Pas-de-Calais se sont installés ailleurs (Tableau). Le déficit correspond à moins de 1 % du total des jeunes diplômés.

La profession de masseurs-kinésithérapeutes est la plus excédentaire : le nombre d'arrivées dépasse celui des diplômés. Alors que, en moyenne par an, seulement 153 professionnels sont récemment sortis des écoles de la région, 228 jeunes diplômés sont venus travailler dans le Nord-Pas-de-Calais, soit un excédent de 49 %.

### Des flux déficitaires pour les pédicures-podologues et les psychomotriciens

À l'inverse, pour les pédicures-podologues, le bilan est déficitaire : en moyenne sur les trois dernières promotions, seulement 33 professionnels récemment diplômés se sont installés dans le Nord-Pas-de-Calais, quand 49 ont été diplômés dans la région. Le déficit atteint donc 33 %. Chez les psychomotriciens également, pour 26 diplômés dans la région, seulement 19 professionnels y travaillent en 2006, soit une perte de 28 %. Cependant, le Nord-Pas-de-Calais reste un peu mieux doté en pédicures-podologues et psychomotriciens que la moyenne française.

Dans une moindre mesure, les déficits sont importants parmi les ergothérapeutes (18 %) et les opticiens-lunetiers (12 %).

Pour les autres professions de la santé, les migrations sont équilibrées. Même pour les infirmiers, chez qui le nombre de départs a dépassé celui des arrivées, l'écart reste modéré au regard de l'importance des promotions de diplômés pour ces trois années (- 4 %).

#### Mobilité à la première installation des professionnels récemment diplômés\*

|                            | Nombre de diplômés dans le Nord-Pas-de-Calais | Nombre de "départs" | Nombre d'"arrivées" | Solde      | Nombre de professionnels travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais | Solde/Nombre de diplômés dans le Nord-Pas-de-Calais (en %) |
|----------------------------|-----------------------------------------------|---------------------|---------------------|------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Masseurs-kinésithérapeutes | 153                                           | 103                 | 178                 | + 75       | 228                                                             | + 49                                                       |
| Sages-femmes               | 32                                            | 7                   | 9                   | + 2        | 34                                                              | + 6                                                        |
| Orthophonistes             | 79                                            | 42                  | 41                  | - 2        | 77                                                              | - 2                                                        |
| Infirmiers                 | 1 256                                         | 200                 | 149                 | - 51       | 1 205                                                           | - 4                                                        |
| Opticiens-lunetiers        | 46                                            | 13                  | 8                   | - 6        | 40                                                              | - 12                                                       |
| Ergothérapeutes            | 22                                            | 17                  | 13                  | - 4        | 18                                                              | - 18                                                       |
| Psychomotriciens           | 26                                            | 10                  | 3                   | - 7        | 19                                                              | - 28                                                       |
| Pédicures-podologues       | 49                                            | 32                  | 16                  | - 16       | 33                                                              | - 33                                                       |
| <b>Ensemble</b>            | <b>1 662</b>                                  | <b>425</b>          | <b>417</b>          | <b>- 9</b> | <b>1 653</b>                                                    | <b>- 1</b>                                                 |

\* : pour les infirmiers, il s'agit des professionnels diplômés en 2004 ; pour les autres professions, les effectifs correspondent à des moyennes annuelles pour les promotions de 2003, 2004 et 2005.

Source : DRASS Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2006

### Les plus mobiles : les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les ergothérapeutes.

Les professions où les mouvements sont les plus importants sont à la fois parmi les plus excédentaires (masseurs-kinésithérapeutes) et parmi les plus déficitaires (pédicures-podologues et ergothérapeutes). La région n'attire donc pas des professionnels de façon unilatérale, pas plus qu'elle ne les repousse. Néanmoins, la mobilité importante à la sortie de l'école rend plus complexe la mise en œuvre d'une politique pour adapter leurs effectifs au besoin de la population : il est en effet plus difficile de prévoir le nombre de ces professionnels qui travailleront dans la région dans les années à venir.

En moyenne sur les trois dernières promotions, sur 153 masseurs-kinésithérapeutes récemment diplômés dans le Nord-Pas-de-Calais, seulement un tiers se sont

installés dans la région. Les 103 autres se sont établis dans d'autres régions françaises de façon relativement diffuse : 10 % sont partis en Rhône-Alpes, 7 % dans les Dom, 6 % en Aquitaine et autant en Île-de-France.

De même, une minorité des 49 pédicures-podologues (34 %) et des 22 ergothérapeutes (22 %) récemment diplômés dans la région y travaillent en 2006. Comme pour les masseurs-kinésithérapeutes, ceux qui ont quitté le Nord-Pas-de-Calais ont essaimé dans le reste de la France, sans privilégier une région en particulier. Les ergothérapeutes se sont cependant un peu plus souvent installés en Île-de-France (17 %) et en Picardie (12 %).

## Les infirmiers et les sages-femmes s'installent plus souvent dans leur région de formation

À l'inverse, les infirmiers sortis récemment d'un institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) de la région et ayant un emploi en 2006, déclarent en grande majorité travailler dans le Nord-Pas-de-Calais : 84 % des infirmiers diplômés en 2004 sont dans ce cas. L'Île-de-France et la Picardie accueillent respectivement 4 % et 3 % de cette promotion d'infirmiers, les départs vers une autre région étant marginaux.

De même, parmi les sages-femmes jeunes récemment diplômées dans la région, 78 % s'y sont installées et 6 % travaillent en Île-de-France.

## Les arrivées de professionnels formés en Belgique, qui restent peu nombreuses, sont en baisse chez les infirmiers

La proximité de la Belgique explique qu'un certain nombre de professionnels travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais sortent d'une école belge. À la proximité géographique s'ajoute le fait que l'entrée de certaines formations est plus accessible outre-Quévrain qu'en France. Parmi les promotions récentes, la part de diplômés exerçant dans le Nord-Pas-de-Calais et sortant d'une école belge reste cependant inférieure à 5 % pour toutes les professions, sauf pour les infirmiers (9 %) et les sages-femmes (18 %). Elle a évolué durant ces dernières années pour les trois professions les plus importantes en effectif : les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes.

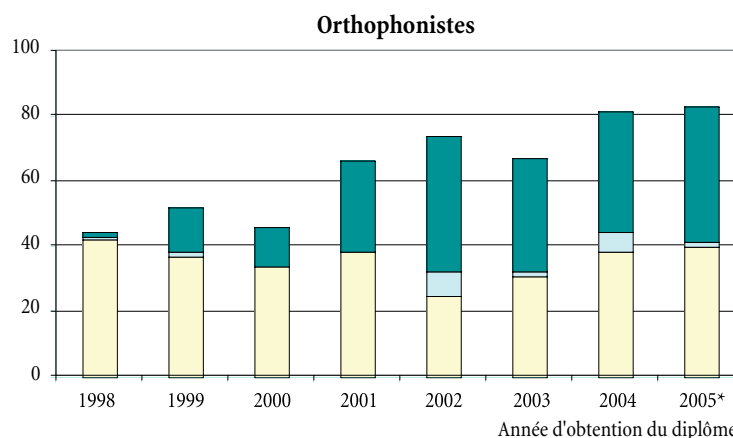
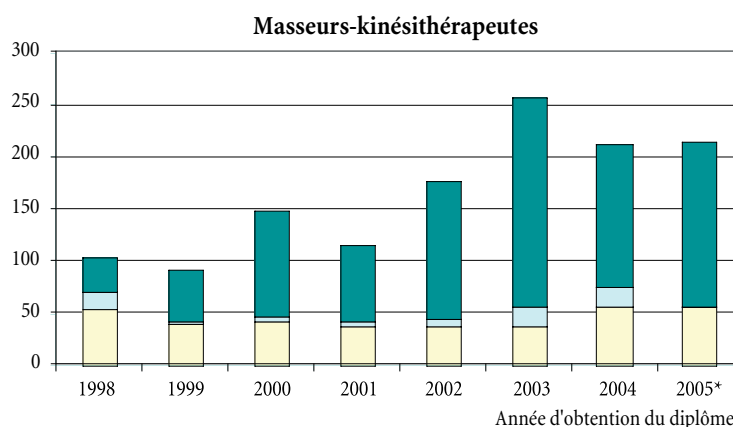
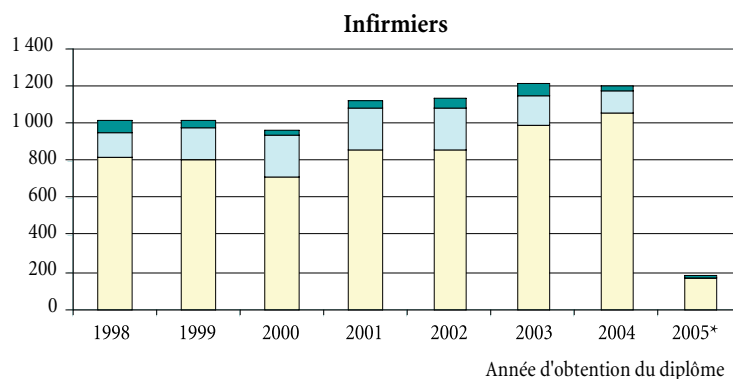
Les infirmiers formés en Belgique sont ainsi moins nombreux dans les promotions récentes (Graphiques). En effet, parmi les infirmiers diplômés en 2000, 2001 ou 2002 et travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais, environ 20 % sortent d'une école belge (soit un peu plus de 200 professionnels par promotion). Cette proportion a diminué à 13 % pour les diplômés de 2003 (soit 161 professionnels), puis à 9 % pour ceux de 2004 (soit 114 professionnels).

Cette baisse s'explique en partie par l'augmentation des quotas à l'entrée des Ifsi du Nord-Pas-de-Calais, qui a entraîné en 2003 une augmentation du nombre d'infirmiers diplômés et donc de professionnels recherchant un emploi dans la région.

## Les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes formés en Belgique restent peu nombreux à venir s'installer dans la région

Chez les masseurs-kinésithérapeutes, les professionnels diplômés en Belgique sont de plus en plus nombreux à venir exercer dans la région, mais leur nombre reste modéré (Graphiques). Ils représentent 8 % des diplômés en 2004 travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais, contre seulement 2 % pour la promotion de

Évolution du nombre de professionnels travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais



Lieu d'obtention du diplôme  
 □ Nord-Pas-de-Calais □ Belgique ■ Autres régions françaises ou autres pays

\* : Les informations concernant les promotions sorties en 2005 sont à considérer avec précaution car une partie des professionnels ne sont pas encore inscrits dans Adeli (Encadré)  
 Source : Drass Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2006



Ces migrations restent ainsi très modérées par comparaison avec les flux provenant d'autres régions françaises qui représentent 73 % des professionnels diplômés entre 2003 et 2005 et exerçant dans le Nord-Pas-de-Calais.

Parmi chacune des promotions de diplômés depuis 2002, entre un et neuf orthophonistes diplômés en Belgique s'installent dans le Nord-Pas-de-Calais (Graphiques). Leur nombre est ainsi très modéré et volatile d'une année sur l'autre. Par comparaison, la moitié des professionnels diplômés récemment et exerçant dans le Nord-Pas-de-Calais proviennent d'une autre région française.

Enfin, tous les professionnels formés en Belgique venus en France ne s'installent pas dans le Nord-Pas-de-Calais : 46 % chez les infirmiers, 19 % chez les sages-femmes et seulement 6 % chez les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes récemment sortis d'une école belge sont dans ce cas.

### Des installations liées à l'implantation géographique des écoles

Les professionnels diplômés récemment dans le Nord-Pas-de-Calais se sont globalement plus souvent installés dans la zone de proximité\* de Lille que leurs aînés. Cela tient tout d'abord à l'attractivité de la métropole lilloise pour les jeunes. Mais il faut également relier cette tendance au fait qu'un certain nombre d'écoles y sont implantées : cela est particulièrement vrai pour les masseurs-kinésithérapeutes dont deux des trois écoles sont situées à Lille, ainsi que pour les orthophonistes et les pédicures-podologues pour lesquels l'unique école de la région est implantée dans cette commune.

Les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes récemment diplômés en Belgique s'installent

également plus souvent à proximité de l'école d'où ils sortent : ils sont plus nombreux que les autres actifs de leur profession à travailler dans la zone de proximité de Valenciennes, mais aussi dans celles de Cambrai, de Maubeuge et Douai, proches de la frontière belge.

Bien sûr, certains professionnels souhaitent s'installer dans un lieu proche d'où ils ont vécu durant leurs études pour garder des liens sociaux établis. Mais il est probable également que l'existence d'accords entre certains établissements belges et français, de formation et de santé, incitent les anciens étudiants à s'installer à proximité de leur ancienne école.

\* la zone de proximité correspond à la zone d'emploi définie par l'INSEE, c'est-à-dire à la zone géographique où la majeure partie de la population réside et travaille.

#### Validité et limites du répertoire Adeli

Le répertoire Adeli est un recueil administratif : la plupart des professionnels de santé en activité ont l'obligation de s'inscrire auprès des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass) lors de leur installation en France. Cette source permet notamment d'avoir une image à une date donnée de leur démographie et principales caractéristiques [1].

Dans cette étude, l'utilisation est cependant différente. En effet, sont étudiées ici, au 1er janvier en 2006, des promotions d'élèves sorties de l'école quelques années auparavant : en 2004 pour les infirmiers et en 2003, 2004 et 2005 pour les autres professions. Ces professionnels ont été qualifiés de "récemment diplômés". Il s'agit donc avant tout de vérifier que le répertoire décrit fidèlement ces promotions.

Menée par la Drass tous les ans, l'enquête auprès des écoles de formations aux professions de la santé permet de savoir si le nombre de diplômés déclarés dans Adeli correspond au nombre de professionnels réellement diplômés par les écoles. Globalement, les effectifs qui ressortent de cette source sont cohérents avec les informations recueillies dans Adeli.

Cependant, pour toutes les professions, le nombre de déclarations dans Adeli est moins important que le nombre de diplômés. Parmi les professionnels récemment diplômés, les écarts sont les plus importants pour les psychomotriciens, les sages-femmes, les ergothérapeutes et les opticiens-lunetiers (entre 35 % et 45 %) et dans une moindre mesure pour les infirmiers (15 %).

Cette situation s'explique par le fait que certains professionnels ne font pas la démarche d'aller déclarer leur installation ou leur changement d'activité, par manque d'information, de temps ou d'intérêt direct à le faire. En outre, certains diplômés peuvent s'installer dans un pays étranger, et ne sont donc plus recensés dans Adeli.

La sous-déclaration est d'autant plus importante chez les professionnels sortis des écoles en 2005, du fait des délais d'inscription. Elle est particulièrement élevée chez les infirmiers car huit sur dix ne sont diplômés qu'en fin d'année, alors que la grande majorité des autres professionnels sortent des écoles en juin.

#### Pour en savoir plus :

[1] "Démographie des professions médicales et paramédicales (hors médecins) : principaux résultats" - Drass Nord-Pas-de-Calais - 2006

• "Atlas des professions médicales et paramédicales (hors médecins) dans le Nord-Pas-de-Calais, au 01/01/2004" - Drass Nord-Pas-de-Calais - 2006

• Carte Interactive 2006 - Drass Nord-Pas-de-Calais - 2006

• "En 2005, des professionnels de santé plus nombreux, mais toujours sous-représentés", dans le Bilan socio-économique 2005 - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossier de Profils n°81, mai 2006

• "Les formations aux professions de la santé dans le Nord-Pas-de-Calais en 2003" - Drass Nord-Pas-de-Calais - 2004

Vous pouvez consulter ces documents sur le site de la Drass Nord-Pas-de-Calais : <http://nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr>

Ce numéro a été réalisé par le Service Études et Statistiques :  
Hélène Chesnel